

LA BONNE AFFAIRE DE SHELL

SHELL a décidé de mettre fin à son programme de fidélité **S'MILES** au 31 décembre 2009, ce qui est, bien évidemment, son droit.

Les détenteurs de points fidélité sont donc incités à transformer leurs points **S'MILES** en cadeau avant le 28 février 2010.

Il est certain que tous les détenteurs de points fidélité ne les utiliseront pas avant la date limite (*pour cause de désintérêt ou d'oubli*). Or, ces points ont été accumulés suite à des achats de carburant.

Dans un souci de transparence et d'éthique, le **Réseau anti-arnaques** demande que la **Société des Pétroles SHELL** s'engage à attribuer à une œuvre caritative de son choix la contre valeur en euros des points inutilisés au 1^{er} mars 2010.

Pour l'instant **SHELL** n'a pas répondu explicitement à cette préconisation.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**